

1938-09-27, Lettre de Georges Grappe à Directeur Général des Beaux-Arts

Auteurs : Georges Grappe

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1938-09-27

Mentions légalesFiche : Léa Saint-Raymond [XXX], EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Editeur de la ficheLéa Saint-Raymond (PSL et IHMC) ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Informations éditoriales

DestinataireDirecteur Général des Beaux-Arts

Lieu de destinationParis

Lieu d'expéditionParis

Description & Analyse

DescriptionLettre typographiée de Georges Grappe, Conservateur du Musée Rodin, à Monsieur le Directeur Général des Beaux Arts. [Musée Rodin]

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 20/11/2024 Dernière modification le 15/01/2025



MUSÉE RODIN

HOTEL BIRON
77, RUE DE VARENNE, 77
PARIS (VII^e)

BIRON, le 27 Septembre 1938

LE CONSERVATEUR

*Bureau
Travail Art 99*

Le Conservateur du Musée Rodin,
à Monsieur le Directeur Général des Beaux Arts.



Comme suite au rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser dans le courant de ce mois concernant les mesures de protection à prendre en cas de guerre pour mes Musées Rodin de Paris et de Meudon, je considère indispensable de vous rappeler que l'Hotel Biron, outre les oeuvres et les collections de Rodin abrite encore à l'heure actuelle, dans l'Hotel ou ses dépendances, deux dépôts qui lui ont été confiés à des époques différentes.

I - COLLECTION MATSUKATA.

Tout d'abord, mon prédécesseur, M. Léonce Bénédite, sur la demande de M. Kojiro Matsukata, amateur japonais qui avait acquis du Musée un nombre considérable de bronzes de Rodin, fut chargé par celui-ci de lui procurer un certain nombre de tableaux des peintres français du XIX^e siècle, destinés à constituer à Kobé un musée. Il y a là, comme vous le savez, parmi bien des toiles d'artistes de second plan, beaucoup d'oeuvres remarquables et même de chefs d'oeuvre signés Delacroix, Ingres, Millet, Courbet, Manet, Monet, Renoir, Degas, Matisse, etc... M. Bénédite accepta de les entreposer en attendant la construction du Musée de Kobé, sur la tribune de la chapelle de l'Hotel Biron.

A mon entrée en fonctions, après la mort de M. Bénédite, je trouvai cette collection. Tout aussitôt, je declinai par lettre toute responsabilité sur son sort, tant au point de vue du vol, de la détérioration ou de l'incendie. Je demandais, en même temps à M. Matsukata et à son représentant à Paris d'être déchargé de ce dépôt, sans d'ailleurs obtenir satisfaction. Je patientai en considération de la personnalité de M. Matsukata et des nombreux achats qu'il avait faits au Musée Rodin. Entre temps, je m'étais aperçu que la police d'assurance contractée par l'amateur japonais, si elle couvrait son souscripteur, permettait aux assureurs de se retourner contre le Musée. J'exigeai donc immédiatement qu'un avenant fut rédigé dégageant l'Etat, le Musée, le Conseil d'Administration et tout le personnel de la fondation, de toute responsabilité, quelque soit le sinistre pouvant survenir. A

...

cet égard donc, aucun risque pour l'Administration.

Mais bon nombre de ces oeuvres, je tiens à le répéter, sont des oeuvres françaises importantes et il serait déplorable qu'elles fussent laissées dans un endroit aussi exposé. J'ajouterai, désirant tout prévoir, qu'au cas d'une guerre où le Japon prendrait parti contre nous, comme certains communiqués l'ont laissé ces temps-ci pressentir, cette collection devrait être mise sous sequestre. A l'heure présente, elle est inventoriée contradictoirement par le représentant de M. Matsukata et par moi-même, mise sous scellés par moi, en présence de M. Hioki. Elle comprend 285 tableaux et dessins, 64 sculptures et est assurée globalement pour deux millions sept cent mille francs.

ARCHIVES GONCOURT.

Voici quelques années, l'Académie Goncourt demanda, privée de siège, au Conseil d'Administration du Musée Rodin qui accepta d'accueillir ses archives. Celles-ci sont constituées par quelques caisses contenant des manuscrits, des lettres, des documents concernant l'Académie, quelques tableaux et un buste. Le tout est installé dans un petit cabinet et pourrait être déménagé dans deux ou trois taxis ou une petite tapissière. J'écris ce jour au Président de l'Académie, M. J.-H. Bosny aîné pour lui renouveler l'irresponsabilité de l'Etat et du Musée à l'occasion de ce dépôt et l'inviter à prendre des mesures personnelles touchant sa sauvegarde, en présence des éventualités.

Je serais très heureux de connaître le sentiment de la Direction ou de recevoir ses instructions concernant ces deux collections.

Georges Trappe

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

—
BEAUX-ARTS
—

à Madame

au Bureau de Travail d'art

pour décision.

au rep. 238
sept. 1938

~~Reçu de~~

238

BIRON, le 27 Septembre 1939

Le Conservateur du Musée Rodin,

à Monsieur le Directeur Général des Beaux Arts.

Comme suite au rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser dans le courant de ce mois concernant les mesures de protection à prendre en cas de guerre pour mes Musées Rodin de Paris et de Meudon, je considère indispensable de vous rappeler que l'Hotel Biron, outre les oeuvres et les collections de Rodin abrite encore à l'heure actuelle, dans l'Hotel ou ses dépendances, deux dépôts qui lui ont été confiés à des époques différentes.

I - COLLECTION MATSUKATA.

Tout d'abord, mon prédécesseur, M. Léonce Bénédite, sur la demande de M. Kojiro Matsukata, amateur japonais qui avait acquis du Musée un nombre considérable de bronzes de Rodin, fut chargé par celui-ci de lui procurer un certain nombre de tableaux des peintres français du XIX^e siècle destiné à constituer à Kobé un musée. Il y a là, comme vous le savez, parmi bien des toiles d'artistes de second plan, beaucoup d'oeuvres remarquables et même de chefs d'oeuvre signés Delacroix, Ingres, Millet, Courbet, Manet, Monet, Renoir, Degas, Matisse, etc... M. Bénédite accepta de les entreposer en attendant la construction du Musée de Kobé, sur la tribune de la chapelle de l'Hotel Biron.

À son entrée en fonctions, après la mort de M. Bénédite, je trouvai cette collection. Tout aussitôt, je déclinai par lettre toute responsabilité sur son sort, tant au point de vue du vol, de la détérioration ou de l'incendie. Je demandais, en même temps à M. Matsukata et à son représentant à Paris d'être déchargé de ce dépôt, sans d'ailleurs obtenir satisfaction. Je patientai en considération de la personnalité de M. Matsukata et des nombreux achats qu'il avait faits au Musée Rodin. Entre temps, je m'étais aperçu que la police d'assurance contractée par l'amateur japonais, si elle couvrait son souscripteur permettait aux assureurs de se retourner contre le Musée. J'exigeai donc immédiatement qu'un avenant fut rédigé dégageant l'Etat, le Musée le Conseil d'Administration et tout le personnel de la fondation de toute responsabilité quelque soit le sinistre pouvant survenir. A

...

cet égard donc, aucun risque pour l'Administration.

Mais bon nombre de ces œuvres, je tiens à le répéter, sont des œuvres françaises importantes et il serait déplorable qu'elles fussent laissées dans un endroit aussi exposé. J'ajouterai, désirant tout prévoir, qu'au cas d'une guerre où le Japon pourrait partir contre nous, comme certains communiqués l'ont laissé ces temps-ci pressentir, cette collection devrait être mise sous sequestre. À l'heure présente, elle est inventoriée contradictoirement par le représentant de M. Matsukata et par moi-même, mise sous scellés par moi, en présence de M. Hioki. Elle comprend 285 tableaux et de sins, 64 sculptures et est assurée globalement pour deux millions sept cent mille francs.

ARCHIVES GONCOURT.

Voici quelques années, l'Académie Goncourt demanda, privée de siège, au Conseil d'Administration du Musée Rodin qui accepta d'accueillir ses archives. Celles-ci sont constituées par quelques caisses contenant des manuscrits, des lettres; des documents concernant l'Académie, quelques tableaux et un buste. Le tout est installé dans un petit cabinet et pourrait être démenagé dans deux ou trois taxis ou une petite tapissière. J'écrivis ce jour au Président de l'Académie, M. H. Rosny aîné pour lui renouveler l'irresponsabilité de l'Etat et du Musée à l'occasion de ce dépôt et l'inviter à prendre des mesures personnelles touchant sa sauvegarde, en présence des éventualités.

Je serais très heureux de connaître le sentiment de la Direction ou de recevoir ses instructions concernant ces deux collections.